Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 22 septembre 2015, à 18 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Marie Claude Noiseux	
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire

Sont absents :

France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Éliette Jenneau	
Claude Nadeau	
Serge Poirier	

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général par intérim
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Mario Beauvais	Directeur par intérim, service des ressources matérielles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

10CE1516-004

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Claude Dubois et appuyé par madame Marie-Claude Noiseux

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

10CE1516-005

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 AOÛT 2015

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 avec les modifications suivantes :

L'heure d'ouverture de la séance qui doit apparaître est 18 h 00 et non 18 h 30.

Adopté à l'unanimité.

4. RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES

10CE1516-006

4.1 TRAVAUX DE FENESTRATION – ÉCOLE JEAN-JACQUES BERTRAND

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs pour la période estivale (RE-08-09-27) adopté le 16 juin 2009;

CONSIDÉRANT le besoin d'une remise à neuf des fenêtres;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux termineront en novembre 2015;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie appuyé par madame Marie-Claude Noiseux

D'OCTROYER, en partie**,** à l'entrepreneur Vitrerie Claude Ltée, de Granby, le contrat de construction au montant avec taxes de 156 251,03 $, pour la remise à neuf des fenêtres à l'école Jean-Jacques Bertrand.

Adopté à l'unanimité

10CE1516-007

4.2 REMPLACEMENT ET MISE EN CONFORMITÉ DES GÉNÉRATRICES – DIVERSES ÉCOLES

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs pour la période estivale (RE-08-09-27) adopté le 16 juin 2009;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les génératrices;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux se termineront en octobre 2015;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par monsieur Claude Nadeau

D'OCTROYER à l'entrepreneur Seney Électrique inc., de Farnham, un contrat au montant avec taxes de 179 470,50$, pour le remplacement et la mise en conformité des génératrices aux écoles : Jean-Jacques Bertrand et Wilfrid-Léger.

Adopté à l'unanimité

5. CONSENTEMENT MUTUEL

Nil.

6. COMMUNICATION ET APPUI

Nil.

7. **AUTO-ÉVALUATION**

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

10CE1516-008 8. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Danny Lamoureux approuvé par madame Marie-Claude Noiseux

DE LEVER la séance ordinaire à 18 h 08.

Adopté à l'unanimité.

Président	Secrétaire générale
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"
"	"